

THÉÂTRE.

A mi-chemin entre fiction et réalité, « Please Continue (Hamlet) » sera joué les 15 et 16 mai au Théâtre de la Foudre. La folle histoire d'un procès ordinaire.

« Please Continue (Hamlet) » représente un véritable procès sur scène dont les prévenus apparaissent sous les traits de personnages de Shakespeare, par respect pour le fait divers réel dont la pièce s'inspire... et dont les membres du Barreau de Rouen sont les acteurs principaux. Rencontre avec Yan Duyvendak, l'un des deux concepteurs du spectacle.

Comment l'idée de cette pièce vous est-elle venue ?

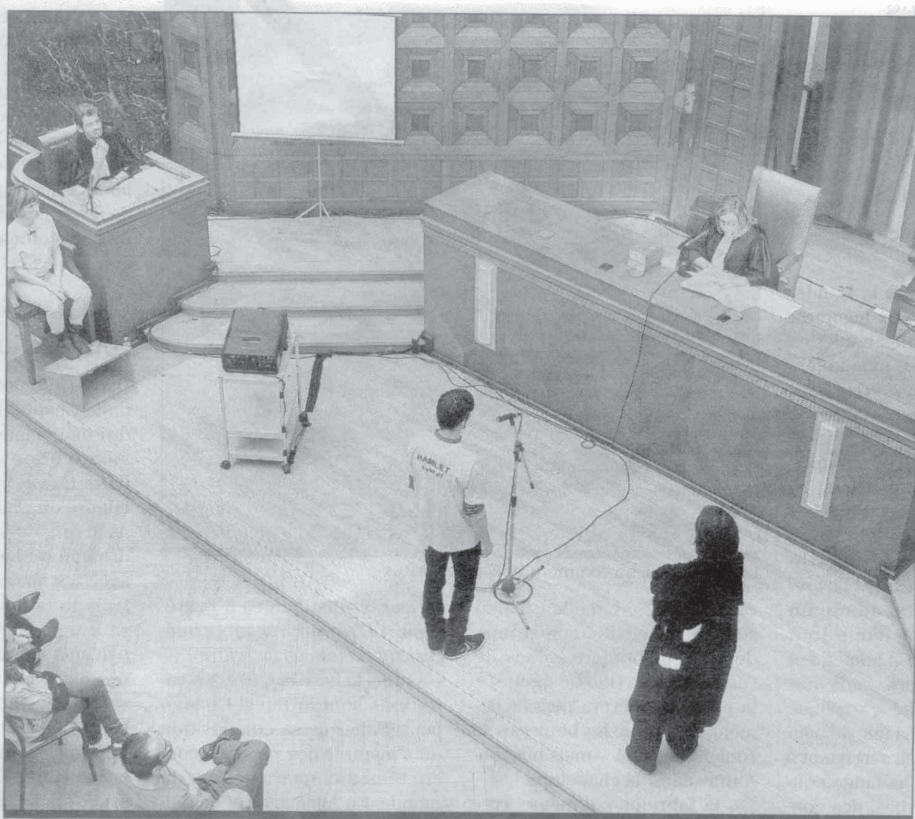
■ **Yan Duyvendak** : « En 2010, Roger Bérat (NDLR : l'autre concepteur de la pièce) et moi avons commencé à nous échanger des mails sur ce qui nous troublait dans la société. A l'époque, ce sont les procès de Guantanamo qui nous intéressaient. C'était horrible : un vrai simulacre. C'était une vraie torture. Les interprètes étaient à côté de la plaque, c'était arbitraire... et les juges disaient en permanence « Please, continue... ». On savait que ça serait le titre de la pièce. Puis on a essayé de monter la pièce avec ces extraits de procès-verbaux. Et ça ne marchait pas du tout. Les gens n'arrivaient pas à juger du tout ; ils leur manquaient des visages. Et un mois avant la première, on a retourné la situation : plutôt que de porter la réalité dans la fiction, on a amené la fiction dans la réalité. »

Il y a un vrai jury tiré au sort dans le public ?

■ « A la fin de la pièce, le président sélectionne 11 personnes du public, leur fait prêter serment, et il y a une vraie délibération. Le fait que les jurés aient besoin de voir les visages révèle comment fonctionnent les assises : la subjectivité est incluse dans la justice. »

Pourquoi ce choix de Shakespeare pour symboliser les personnes réelles ?

■ « On hésitait entre Othello et Hamlet. Dans cette dernière, il y a cette notion de théâtre dans le théâtre, quand Hamlet monte une pièce pour raconter à la cour comment le meurtre de son père s'est



La pièce associe comédiens, magistrats et avocats pour la reconstitution du procès d'une histoire vraie

La justice sur les planches

déroulé. On a donc écrit un vrai dossier d'instruction à partir d'une histoire vraie, qui s'est déroulée à Marseille, et Hamlet correspondait, à peu de chose près, à la tragédie. On ne voulait pas d'approche télé-réalité, cela aurait été écœurant. Il s'agit d'une affaire de meurtre, il y a des gens en prison... »

A vos yeux, la justice revêt une dimension théâtrale ?

■ « On va dire que le point commun entre les deux, c'est la rhétorique. Il y a parfois des excès de certains avocats, qui surjouent, en font des tonnes, les cheveux au vent (rires)... mais en général ce ne sont pas ceux-là qui gagnent justement. C'est intéressant de voir quand un avocat n'est « pas très bon ». Cela révèle davantage que la justice n'est pas une science exacte, mais une science humaine. »

Vous êtes-vous heurté à de la résistance chez les magistrats ?

■ « Pas du tout. Défendre un cas

fictif, justement, ça va pour les juges. D'où l'emprunt à Shakespeare. C'est impensable de leur faire vivre une véritable instruction. En fait, ça dépend des villes. On en est presque à 30 représentations... et la pièce commence à avoir une réputation de sérieux au sein de la magistrature. Ce n'est ni une farce, ni une moquerie. C'est l'occasion pour les magistrats de montrer leur métier de l'intérieur, et ils le font avec conviction. Ils interviennent bénévolement, et leur cachet d'artiste est reversé dans chaque ville à des associations locales. »

Quelle était votre idée sur le monde de la justice en entamant ce travail...

■ « Je parlais d'une critique. Je revois le film de Raymond Depardon, « Instants d'audience », et là je me dis que ça ne peut pas marcher. L'idée « un crime une peine » de Nicolas Sarkozy était absurde. La loi est devenue la vie, elle n'est plus un cadre de vie. C'est ab-

surde, ça ignore les différences sociales et culturelles des prévenus. Alors qu'ici, j'ai découvert des magistrats très humains. Ils ne surjouent jamais l'autorité. Ils l'incarnent et la subissent, aussi. J'ai vu des gestes de compassion bouleversants, aux assises. Les juges viennent avec leur conscience. »

Comment s'intègrent les acteurs qui figurent les prévenus ?

■ « On reconstitue, une journée avant, les circonstances du drame pour que les trois seuls véritables acteurs de la pièce (Ophélie, Gertrude et Hamlet) puissent défendre leur cas et utiliser leur savoir-faire théâtral. Cela donne encore plus de subjectivité à la pièce... mais le rôle principal, c'est la justice qui le détient. »

ANTOINE BOYER

■ « Please Continue (Hamlet) », les 15 et 16 mai au Théâtre de la Foudre, Petit-Quevilly. Entrée : 13/9 €.